



## **Conseil du développement industriel**

### **Quarante-sixième session**

Vienne, 26-28 novembre 2018

Point 16 de l'ordre du jour provisoire

### **Questions relatives aux organisations**

**intergouvernementales, non gouvernementales,  
gouvernementales et autres**

## **Demande de statut consultatif présentée par une organisation non gouvernementale**

### **Note du Directeur général**

Le présent document fournit des renseignements sur l'Institut international de l'écologie industrielle et de l'économie verte (2iecologie), organisation non gouvernementale ayant demandé à bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI.

1. Conformément à l'alinéa b) du paragraphe 1 de l'Article 19 de l'Acte constitutif de l'ONUDI et aux Directives concernant les relations de l'ONUDI avec les organisations intergouvernementales, gouvernementales, non gouvernementales et autres (décision GC.1/Dec.41), et notamment au paragraphe 17 de l'annexe à ces directives, des renseignements sur l'Institut international de l'écologie industrielle et de l'économie verte (2iecologie), organisation non gouvernementales (ONG) souhaitant bénéficier du statut consultatif auprès de l'ONUDI, sont communiqués ci-joint aux membres du Conseil (voir annexe). De plus amples informations sur cette ONG peuvent être obtenues auprès du Secrétariat.
2. Aux termes du paragraphe 17 de l'annexe aux Directives, le Conseil établit des procédures appropriées pour l'examen des demandes de statut consultatif présentées par des ONG. Conformément aux procédures établies par le Conseil à sa quarante-cinquième session (IDB.45/Dec.16), son Bureau élargi examinera, à la réunion qu'il tiendra avant la quarante-sixième session du Conseil, la demande présentée par l'ONG et les renseignements à son sujet fournis dans l'annexe du présent document et présentera ses recommandations au Bureau du Conseil. Ce dernier examinera, à la 1<sup>re</sup> séance le 26 novembre 2018, la demande présentée par l'ONG et les recommandations du Bureau élargi.
3. À la séance plénière suivante, le Président de la quarante-sixième session informera le Conseil de la recommandation du Bureau concernant la demande et, sur approbation du Bureau, il présentera au Conseil un projet de décision pour adoption.

Pour des raisons d'économie, le présent document n'a pas été imprimé. Les représentants sont priés de bien vouloir apporter leur propre exemplaire aux réunions.



## Annexe

### **Institut international de l'écologie industrielle et de l'économie verte (Ziecologie)**

#### **Historique**

L'Institut international de l'écologie industrielle et de l'économie verte est une association à but non lucratif créée à Genève en 2014. Spécialisé dans la pratique de l'écologie industrielle, il vise à étudier et comprendre le « métabolisme industriel » des activités économiques en adoptant une approche systémique. Il offre un espace de réflexion, de recherche et de mise en œuvre en vue de favoriser le dialogue et les échanges entre scientifiques, ingénieurs, responsables politiques, investisseurs, entreprises et milieux universitaires.

#### **Statuts**

Disponibles.

#### **Structure des organes directeurs et administration**

- Assemblée générale ;
- Comité ;
- Secrétariat, qui est divisé en trois pôles : recherche universitaire ; expertise, ingénierie et gestion de projets ; et solutions de financement.

#### **Activités liées aux travaux de l'ONUUDI**

Les activités de l'Institut s'articulent autour de trois pôles interdépendants et complémentaires (recherche universitaire ; expertise, ingénierie et gestion de projets ; et solutions de financement) et de deux thématiques (écologie industrielle et économie verte). À travers ses activités, l'Institut favorise la recherche et l'innovation en vue de faire du système industriel actuel un système viable et à long terme, tant dans les pays industrialisés que dans les pays en développement. Des stratégies de coopération multilatérale entre acteurs privés et publics visent à soutenir et encourager le développement économique et écologique de manière durable.

Les activités menées au titre des trois pôles ces deux dernières années sont les suivantes :

- Élaboration de deux rapports en partenariat avec l'Université de Genève dans le cadre d'un projet visant à encourager une utilisation plus sûre du mercure et la mise au point d'une méthode durable de l'extraction de l'or dans les petites mines en Guinée et au Mali ;
- Création d'une plateforme en ligne pour le recyclage des déchets, sous la forme d'un site Web pour l'échange de matériaux et d'objets réutilisables, qui est destiné aux entreprises, aux autorités publiques et aux particuliers ;
- Mise au point d'une méthode visant à améliorer la traçabilité de l'or ;
- Organisation d'une table ronde « L'or est jaune, peut-il être vert : enjeux et perspectives sur le financement d'une production durable » dans le cadre du programme intitulé « Recherche de solutions durables pour une production et une commercialisation de l'or ». Y ont participé les principaux acteurs du marché de l'or suisse pour débattre des solutions pour une production et un financement durables de l'or.

**Liens avec les organismes des Nations Unies, d'autres organisations intergouvernementales et des ONG**

L'Institut est membre du Centre et Réseau des technologies climatiques (CRTC) depuis septembre 2017 et est doté du statut consultatif spécial auprès du Conseil économique et social, depuis juillet 2018. Il travaille également en partenariat avec l'Union internationale pour la conservation de la nature et de ses ressources (UICN).

**Membres**

L'Institut compte 22 membres, dont 10 personnes, 7 sociétés et 5 associations. En 2017, trois antennes internationales ont été ouvertes (Burkina Faso, Guinée et Sénégal).

**Adresse du siège**

3, Rue de Saint-Germain  
1204 Genève  
Suisse  
Tél. : +41 22 734 80 01  
Fax : +41 22 734 80 02  
Courriel : [info@2iecologie.ch](mailto:info@2iecologie.ch)  
Président : M. François Chervaz

Représentant chargé d'assurer la liaison avec l'ONUDI :

M. Alpha Oumar Dramé, Directeur général  
Courriel : [info@2iecologie.ch](mailto:info@2iecologie.ch)  
Tél. : +41 22 734 80 01/+41 76 360 45 09

---